



Novembre 2022 - Frameries

PRÉSENCES PRÉVISIONNELLES

Nom & Prénom de l'enfant:

Ecole fréquentée :

Attention : S'il n'est pas prévu que nous reprenions l'enfant, celui-ci restera à l'école.

Il est impératif de prévenir la structure d'accueil pour toute annulation de présence, faute de quoi la présence sera facturée.

Aucune permutation, ni ajout de jours d'accueil n'est autorisé sans demande écrite préalable au secrétariat

Dates	Jours	Cocher selon besoin	Heure de reprise approximative
01-nov	Mardi	Congé d'automne	
02-nov	Mercredi		
03-nov	Jeudi		
04-nov	Vendredi		
09-nov	Mercredi		
16-nov	Mercredi		
23-nov	Mercredi		
30-nov	Mercredi		

Signature du parent :